



**Discours d'introduction de Patrick KANNER président d'ELISAN,  
Journée du 27 octobre 2009 au Comité des Régions  
La dimension sociale de la cohésion territoriale**

Monsieur le Secrétaire Général du Comité des Régions,  
Mesdames, Messieurs les élus,  
Mesdames, Messieurs les représentants des régions à Bruxelles,  
Mesdames, Messieurs les responsables de services sociaux territoriaux,

Un nouveau traité, devrait bientôt, nous l'espérons vivement, pouvoir entrer en vigueur. Il s'agit bien sûr du traité de Lisbonne.

Il y a quelques jours, l'Irlande répondait positivement au référendum et le président de la Pologne ratifiait le traité. La République Tchèque devrait être le dernier Etat à rejoindre les autres pays membres pour qu'enfin ce traité soit validé. Je suis optimiste car Vaclav Klaus, le président Tchèque, reconnaît lui-même que "le train va si vite, et il est allé si loin, que je pense qu'il est impossible de l'arrêter (...), quel qu'en soit notre désir."

L'Europe va pouvoir sortir de l'ornière politique et administrative dans laquelle elle se trouvait depuis le dernier élargissement historique à 27 pays membres. Le Traité de Lisbonne, et nous nous en félicitons, sera à l'origine d'avancées indéniables pour les collectivités que nous représentons :

Le rôle des collectivités locales est renforcé, il y aura désormais :

- reconnaissance du principe d'autonomie locale et régionale, sur le modèle de la Charte rédigée par la Conférence des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe ;
- renforcement des principes de subsidiarité et de proportionnalité par l'ajout d'un deuxième protocole ;
- et aussi une possibilité offerte au Comité des Régions d'invoquer la violation du principe de subsidiarité par un acte législatif devant la Cour européenne de Justice

En matière sociale plus spécifiquement nous pouvons souligner deux apports importants du nouveau traité :

- tout d'abord, les Pays-Bas et la France ont obtenu l'ajout d'un protocole sur les services publics, soulignant l'importance des services d'intérêt général et mentionnant "le rôle essentiel et la grande marge de manœuvre des autorités nationales, régionales et locales" pour l'organisation et la fourniture des services d'intérêt économique général. Cette disposition donne une base juridique à l'adoption par l'Union d'une législation transversale (c'est à dire une directive ou un règlement) sur les services d'intérêt général.



- Deuxième apport, l'introduction d'une clause sociale « horizontale », obligeant la Commission à vérifier que ses propositions respectent le bien-être social des citoyens ;

Mais revenons à nous, le 28 janvier 2008 ELISAN voyait le jour ici même au Comité des Régions, Monsieur le Secrétaire Général, sous le haut patronage de Michel Delebarre, Président du Comité des Régions de l'Union européenne, qui déclarait alors : "Vous et votre réseau ELISAN êtes importants pour introduire dans les critères de référence de la stratégie de Lisbonne des critères sociaux qui aujourd'hui n'y sont pas". ELISAN y travaille chaque jour, et plus de 1300 collectivités territoriales issues de 11 pays de l'UE adhèrent aujourd'hui à notre réseau.

Cela prouve la volonté des élus de l'action sociale de prendre part à la construction d'une Europe sociale. Mais celle-ci est aussi plébiscitée par les citoyens de nos pays, qui voient là une manière pour l'UE de prendre en compte leurs besoins de tous les jours, de se rapprocher d'eux dans la vie quotidienne, et de pouvoir proposer en période de grande crise économique comme aujourd'hui des dispositifs innovants, facilitant une reprise économique plus forte et des plans européens d'action sociale.

De nombreux défis sociaux se posent à l'Europe.

- **Défis démographiques** dont le principal est le vieillissement de la population,
- **Défis sociologiques**, comme la réconciliation vie familiale et vie professionnelle (d'ailleurs notre vice-président M. Valdegamberi Conseiller régional aux affaires sociales de la région de Venise organise une conférence à Abano très bientôt sur ce sujet), mais aussi le défi du logement, du besoin de professionnels dans l'action sociale, de l'emploi pour les personnes en situation de handicap de long terme, l'intégration des migrants...
- **Défis épidémiologiques** (développement des maladies de la démence comme la maladie d'Alzheimer, pour laquelle nous avons organisé un grand prix de l'innovation avec la Fondation Médéric Alzheimer qui sera remis ce midi),
- **Défis politiques** : besoin d'une vraie politique pour les réfugiés et non pas 27 stratégies différentes ; besoin de sécuriser les Services Sociaux d'intérêt général car s'il existe bien des services ayant des spécificités particulières ce sont bien ceux-là, spécificités liées aux publics cibles fragiles au besoin de qualité...

D'ailleurs dans le discours de M. José Barroso, reconduit le 16 septembre dernier pour 5 ans à la présidence de la Commission Européenne, il est évoqué l'idée d'« un cadre de qualité pour les services publics et sociaux, ce qui témoignera de leur importance dans le modèle de société européen ». ELISAN veillera donc à ce que ces propos soient suivis des faits, car M. Barroso avait en effet bloqué dans son mandat précédent, toute possibilité d'obtenir une directive sur les SSIG.



- Dans les défis politiques toujours, nous aurons à faire des propositions fortes à l'occasion du renouvellement en 2010 de la Stratégie dite de Lisbonne en faveur de la croissance et de l'emploi. Mesdames, Messieurs le conseil d'administration d'ELISAN se réunit d'ailleurs ce soir afin de faire ces propositions. Il nous semble absolument anormal que la stratégie dite de Lisbonne ignore l'objectif de cohésion sociale, celui-ci doit être intégré au même titre que les objectifs de compétitivité économique et d'excellence environnementale. Les citoyens, dans la période difficile actuelle ne comprendraient pas une telle absence.
- Toujours en 2010, année déclarée par l'UE « année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale », nous aurons à cœur de faire connaître les actions menées par les collectivités territoriales. Mais nous évaluerons aussi les dispositifs permettant une lutte plus efficiente contre ce problème majeur de notre société. Tous les acteurs doivent s'allier afin de rendre nos politiques plus performantes.
- Enfin, le principe de Cohésion territoriale doit être valorisé, et il s'agit bien sûr du thème dont nous allons débattre aujourd'hui.

Car, de même, que l'Europe ne peut se construire sans l'approbation des peuples qui la compose, l'Europe sociale ne peut se construire sans les voix des territoires en charge des politiques d'action sociale.

Le but de cette journée est de nous rassembler autour du débat sur le principe de cohésion territoriale pour montrer dans quelle mesure les collectivités locales sont non seulement concernées mais peuvent également, par le biais de leur politique d'action sociale, contribuer à un développement durable et équilibré des territoires en Europe. Elle permettra, j'en suis certain, de sensibiliser les participants aux enjeux du principe de cohésion territoriale en Europe et aux défis spécifiques en matière sociale auxquels nous devons faire face.

Pour cela 4 tables rondes seront animées par :

Véronique Fayet, Adjointe au maire de Bordeaux – Administratrice d'ELISAN

Yvan Mayeur, Président du CPAS de Bruxelles - vice-président ELISAN

Françoise Tenenbaum, Adjointe au Maire de Dijon et trésorière d'ELISAN

Et Stefano Valdegamberi - Conseiller régional aux affaires sociales de la région de Venise  
- Vice-président d'ELISAN,

Qu'ils en soient remerciés dès maintenant.

27th october 2009



Je tenais également à remercier pour sa présence M. Valerio PRIGNACHI (Conseiller de la Province de Brescia, Vice-maire, ville de Treviso Bresciano), Président de la commission cohésion sociale au CPLRE, auprès duquel ELISAN a reçu le statut participatif et devrait obtenir celui d'observateur.

La dynamique de réflexion du Conseil de l'Europe sur la Cohésion Sociale est à souligner, c'est pourquoi nous sommes heureux de votre présence ici, en ce jour.

A la fin de cette journée, Elisan rendra ses recommandations pour une meilleure prise en compte du rôle des acteurs sociaux locaux ainsi que des dynamiques de cohésion territoriale dans l'ensemble des politiques menées par la Commission Européenne.

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite une excellente journée de travail.

ELISAN  
European Local Inclusion and Social Action Network  
Réseau européen pour l'inclusion et l'action sociale locale  
Villa Souchet - 105, rue Gambetta - 75960 PARIS  
[europe@elisan.eu](mailto:europe@elisan.eu)  
[www.elisan.eu](http://www.elisan.eu)

GDF SUEZ

COMITÉ DES RÉGIONS

4<sup>e</sup> MISSION  
Fonds de Cohésion

2009

UNCCAS

La dimension sociale de la cohésion territoriale en Europe  
Enjeux et perspectives